

CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

TARIFS 2024

PRESTATIONS	DETAIL SERVICE	TARIFS 2023	TARIFS 2024	
Service Intérim Territorial	➤ agents contractuels : Frais de gestion appliqué sur le traitement brut et les charges patronales de :	6 %	6 %	
	➤ frais minimum pour une mission	15,24 €	15,24 €	
Réalisation des paies à façon	➤ forfait mise en place (saisie des données de l'employeur)		Voir tableau ci-contre	
	➤ par bulletin incluant les opérations de transferts comptables et la DSN			
	➤ TARIFS 2024			
	Nombre d'agents	Cotisation annuelle		Prix par bulletin de paie
	de 1 à 10	200,00 €		7,00 €
	de 11 à 49	250,00 €	9 € (tarif 2023 = 7,5 €)	
	plus de 50	300,00 €	12 € (tarif 2023 = 8,00 €)	
Urgence paie	➤ réalisation ponctuelle des paies en collectivité (déplacement inclus)	50 € de l'heure	50 € de l'heure	
Tutorat – appui technique – assistance administrative	Dossiers complexes	150 € journée	90 € /½ journée par agent	
	➤ appui technique	87,50 € /½ journée		
Prestation chômage pour les collectivités affiliées			Inclus dans la cotisation	
Prestation chômage pour les collectivités non affiliées	Calcul d'indemnisation chômage	405 €	Voir tableau ci-contre	
	Calcul d'une activité réduite ou maintien d'une activité conservée avec une allocation chômage	81 €		
	Revalorisation des allocations chômage	81 €		
Aide au recrutement	accompagnement au recrutement des cadres et cadres intérimaires par l'utilisation et l'analyse de tests psychologiques	250 € par candidature examinée	250 € par candidature examinée	
Secrétariat CdR et CM	convention avec la Région Normandie	100 € par dossier	100 € par dossier	
Service hygiène et sécurité	➤ autres missions détachables de la mission d'information et de conseil	250 € / jour ou 125 € / ½ journée	250 € / jour ou 125 € / ½ journée	
Réalisation du Document Unique	➤ établissement d'un devis	Sur devis sur la base de 250 € par jour	Sur devis sur la base de 257.50 € par jour	

Assurance des risques statutaires	➤ gestion des dossiers, conseils, relations avec l'assureur, etc.	0,25%	0,25%
Service de médecine de prévention	➤ Accès aux services de l'équipe pluridisciplinaire de santé	0,4%	0,4%
	➤ collectivités et établissements non affiliés (inclus dans la cotisation pour les affiliés)	2 800 € par an	2 800 € par an
Référent déontologue élu	➤ adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de saisine	80 € par saisine	80 € par saisine
Location de salles	➤ par salle hors matériel audio et vidéo.	75 € / jour	75 € / jour
RGPD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ temps d'information de la personne en charge du dossier au sein de la collectivité, et du responsable de traitement s'il le souhaite. ➤ mise à disposition auprès de la collectivité d'un tableur excel permettant la saisie des traitements de données à caractère personnel ➤ restitution au DPD du CDG 61 du tableur pour bilan ➤ échanges ➤ constitution du registre de traitement des données par le DPD du CDG 61 et remise à la collectivité. ➤ suivi des mises à jour et appui en cas de demande d'exercice des droits d'accès, rectification... 	220 € par journée pour la réalisation du registre 150 € par an pour la mission de DPD	230 € par journée pour la réalisation du registre 150 € par an pour la mission de DPD
Signalement harcèlement	➤ adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de signalement suivi	335 € par signalement suivi	335 € par signalement suivi
Médiation préalable obligatoire	➤ adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de médiation	226 € par médiation + 89,70 € pour les frais de déplacement	231 € par médiation + 89,70 € pour les frais de déplacement

COTISATIONS 2024

COTISATIONS	Taux de cotisation 2023	Taux de cotisation 2024
➤ obligatoire toutes collectivités affiliées (max 0,8 %)	0,8 %	0,8 %
➤ additionnelle toutes collectivités affiliées	0,5 %	0,5 %